



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-136476>

Département(s) de publication : 83

Annonce n° 25-136476

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Agence Technique Departement Ingenerie Var

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 93845658900010

Ville : TOULON

Code postal : 83076

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1749781>

Identifiant interne de la consultation : 2025-01-ATD

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Var Ingenierie

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Formulaire Dc1 : Formulaire Dc1 : Cf. article 3.2 du Rc et notamment : 1. Lettre de candidature peut être remise au moyen du formulaire Dc1 à compléter (ou équivalent) et en cas de groupement, joindre l'habilitation du mandataire par les autres membres. A défaut de l'utilisation du formulaire Dc1, la justification à produire est : - une déclaration sur l'honneur pour attester que vous ne faites l'objet d'aucune interdiction de soumissionner (articles L. 2141-1. à L. 2141-5. et L. 2141-7. à L. 2141-11. du Ccp) et que vous respectez les obligations d'emploi des travailleurs handicapés (articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail). Formulaire Dc2 : Formulaire Dc2 : Cf. article 3.2 du Rc et notamment : -Justification d'inscription au registre professionnel (numéro unique d'identification - Siren)-Chiffre d'affaires global et, le cas échéant, chiffre d'affaires du domaine d'activité du marché, pour les trois derniers exercices disponibles -Liste des principaux services

fournis au cours des trois dernières années (montant, date, destinataire public ou privé). Ces prestations sont prouvées par des attestations des destinataires ou, à défaut, par une déclaration sur l'honneur-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années-Titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et/ou du candidat, notamment ceux des responsables de la prestation dedescription de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont vous disposerez pour l'exécution du marché services-

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 12/01/2026 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Toute personne désignée à cet effet par l'acheteur

Critères d'attribution : Critère Valeur technique : 55% Critère environnemental : 5% Critère Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISSIONS DE LEVÉS TOPOGRAPHIQUES ET PARCELLAIRES SUR LE TERRITOIRE DU DÉPARTEMENT DU VAR

Code CPV principal - Descripteur principal : 71351810

Type de marché : Services

Description succincte du marché : Les stipulations du présent accord cadre concernent la réalisation de missions de levés topographiques et parcellaires dans le cadre de travaux sur le territoire du Département du Var pour les adhérents de Var Ingénierie. Les projets susceptibles de faire l'objet de bons de commande concerteront notamment les bâtiments, l'aménagement, le génie civil, les ouvrages d'arts, la voirie, les eaux potables et pluviales ainsi que l'assainissement. Cet accord-cadre a vocation à couvrir les besoins des adhérents de Var Ingénierie qui souhaitent y recourir

Lieu principal d'exécution du marché : Var Ingénierie 390, avenue des Lices CS 41303 83076 - TOULON Cedex

Durée du marché (en mois) : 24

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloty : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le marché est passé pour une durée d'un an (ou de 12 mois) à compter de la date de notification. Il est renouvelable une fois par période de un an, par reconduction expresse, la durée totale du marché ne pouvant excéder deux ans. Les variantes ne sont pas autorisées. La valeur technique notée sur 100 points (puis portée à 55 %) sera appréciée au vu du mémoire technique renseigné par le candidat sur la base du cadre du mémoire fourni par l'acheteur, en fonction des sous-critères suivants : > Sous-critère 1 : Moyens humains noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 5, soit un nombre maximum de 25 points > Sous-critère 2 : Moyens matériels notée sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 5, soit un nombre maximum de 25 points. > Sous-critère 3 : Méthodologie adoptée noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 5, soit un nombre maximum de 25 points > Sous-critère 4 : Délais d'exécution noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 5, soit un nombre maximum de 25 points. La valeur environnementale notée sur 100 points (puis portée à 5 %) sera appréciée au vu du mémoire environnemental renseigné par le candidat sur la base du cadre du mémoire fourni par l'acheteur, en fonction du critère suivants : > Sous-critère 1, noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient

de 10, soit un nombre maximum de 10 points > Sous-critère 2, noté sur 5 points auquel il sera appliqué un coefficient de 10, soit un nombre maximum de 50 points

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/12/2025